

Preuve et attestation de développement professionnel

Éduquer à la cybersécurité 1 - Explorateur



Description:

La formation Éduquer à la cybersécurité vise à permettre aux enseignants de mieux comprendre l'importance de la cybersécurité, de s'initier aux moyens de se protéger en ligne, de disposer de pistes pour présenter ces nouvelles réalités aux élèves et ultimement de les intégrer dans la planification et le déroulement de ses activités d'apprentissage.

Au niveau Explorateur, les enseignants pourront apprendre les bases de la cybersécurité ainsi que les bonnes pratiques en la matière. Les enseignants sont invités à réfléchir sur les impacts de la cybersécurité sur son enseignement et sur l'engagement des élèves.

Badge attribué à : Marie Cuvé

<https://www.cadre21.org/membres/82a3c597a0ca06a8d97db745>

Date d'obtention : 2023-06-05 07:39:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Éduquer à la cybersécurité 1 - Explorateur

1. Quel est votre point de vue ou votre réflexion sur les enjeux de la cybersécurité dans vos activités quotidiennes et scolaires ?

C'est un enjeu qui concerne chaque citoyen dans son quotidien. Mon rôle est la formation du citoyen de demain et cette question doit donc être présente tout au long de la scolarité des élèves.

2. Comment voyez-vous l'évolution de vos pratiques cybersécuritaires dans le cadre de vos activités personnelles et pédagogiques ?

Formation et personne ressource auprès des professeurs.

3. Quels seraient les impacts (motivation, engagement, réussite) sur vos élèves d'intégrer des réflexes et des pratiques en matière de cybersécurité ?

L'éducation à la citoyenneté numériques permettra de faire du numérique, un espace d'émancipation et d'inclusion (acquisition d'une culture numérique qui lui permet d'exercer sa citoyenneté, prise de conscience de l'emprunte des équipements et usages numériques sur l'environnement, augmentation du pouvoir d'agir et de la confiance en soi permettant un fort engagement des élèves, de la créativité et une réflexion critique) ; un espace de droit (connaître la réglementation du monde numérique, le droit au respect de sa vie privée et à la protection de ses données personnelles, droit de la propriété intellectuelle, libertés d'expression et d'opinion, le respect d'autrui), un espace de vigilance (permettre l'égalité d'accès au numérique et à ses usages, apprentissage raisonné des écrans, du rythme, une déconnexion)